



QUALIFICATIONS FÉDÉRALES

Fiche d'inscription 2018/2019

(Merci de bien vouloir écrire en majuscule)

Date limite de dépôt de dossier : 31 octobre 2018

Aucun dossier incomplet ne sera accepté au – delà de la date limite d'inscription

IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU JUDOKA

- NOM :
- PRÉNOM :
- ADRESSE :
.....
- DATE DE NAISSANCE : PROFESSION :
- ☎ : 📠 :
- E – MAIL :
- N° LICENCE : GRADE :
- FONCTIONS AU SEIN DU CLUB :
- NOMBRE D'ANNÉES DE PRATIQUES :

INFORMATIONS DU CLUB JUDO - JUJITSU

- NOM & ADRESSE DU CLUB :
.....
- NOM DU PRÉSIDENT :
- NOM DU PROFESSEUR (TUTEUR) :
- COORDONNÉES DU TUTEUR (téléphone, e – mail) :
.....



TYPE DE QUALIFICATION DEMANDÉE

ASSISTANT CLUB (AC)

Permet de pouvoir épauler le professeur diplômé d'Etat en sa présence uniquement

ANIMATEUR SUPPLÉANT (AS)

Permet de pouvoir épauler le professeur diplômé d'Etat en sa présence et exceptionnellement en son absence

CERTIFICAT FÉDÉRAL D'ENSEIGNEMENT BÉNÉVOLE (CFEB)

Permet de pouvoir enseigner le Judo bénévolement en toute autonomie

RENOUVÈLEMENT :

AC

AS

CFEB

FRAIS DE FORMATION

ASSISTANT CLUB (AC) : 100 €

ANIMATEUR SUPPLÉANT (AS) : 200 €

CERTIFICAT FÉDÉRAL D'ENSEIGNEMENT BÉNÉVOLE (CFEB) : 600 €

RENOUVÈLEMENT AC, AS et CFEB : 100 €

MODE DE RÈGLEMENT

CHÈQUE n° Nom de la banque : Montant du chèque :
Merci d'établir le chèque à l'ordre de la Comité Judo 77

RIB

Motif « QF 1819 + type de qualification + nom du judoka »

VALIDATION DU CLUB

• NOM DU CLUB :

• NOM DU PRÉSIDENT :

• NOM DU PROFESSEUR :

• Fait le À

Signature du stagiaire

Signature du professeur

Signature du président de club
+ cachet du club

Date limite de dépôt de dossier : 31 octobre 2018.

